

AVIS PUBLIC

ALIÉNATION D'UN BIEN D'UNE VALEUR SUPÉRIEURE À 10 000 \$

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée qu'à la séance extraordinaire du conseil du 29 octobre 2024, le conseil a adopté la résolution 210-24 concernant la vente de véhicules selon les offres reçues par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG).

Conformément aux dispositions de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, la Ville de Dunham informe le public qu'elle a aliéné le bien suivant ayant une valeur supérieure à 10 000 \$:

- Camion 10 roues Sterling STE (LT9513) 1999 à l'entreprise 9189-8734 Québec inc. pour un montant de 11 111 \$, plus les taxes applicables, par le biais d'un affichage public par le Centre d'acquisition gouvernementale (CAG), dossier 24-0502.

FAIT À DUNHAM, CE 18 NOVEMBRE 2024.

(signé)

Jessica Tanguay,
Greffière
